



SM assainissement de la vallée de la Bièvre (SIAVB) (Siren : 259100170)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Verrières-le-Buisson
Arrondissement	Palaiseau
Département	Essonne
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	25/12/1945
Date d'effet	25/12/1945

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Francisque VIGOUROUX

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	9 CHEMIN DU SALVERT
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	91370 VERRIERES-LE-BUISSON
Téléphone	01 69 33 10 10
Fax	01 69 41 91 50
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	693 959
Densité moyenne	3 627,79

Périmètres

Nombre total de membres : 5

- Dont 5 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
91	CA Communauté Paris-Saclay (200056232)	CA
78	CA de Saint Quentin en Yvelines (200058782)	CA
78	CA Versailles Grand Parc (CAVGP) (247800584)	CA
75	Métropole du Grand Paris (200054781)	Métropole
92	Vallée Sud-Grand Paris (200057966)	Métropole

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 5

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Assainissement collectif</p> <p><i>Assainissement collectif séparatif : le syndicat mixte exerce en lieu et place des membres ayant adhéré à cette compétence, l'assainissement collectif séparatif correspondant au transport intercommunal des eaux usées collectées par les membres via des réseaux séparatifs. (Arrêté du 18/12/2019).</i></p> <p>A la carte : La compétence a été conservée par : Saclay, Massy, Palaiseau, Igny, Bièvres, Vauhallan</p>
<p>- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique</p> <p><i>Il est précisé que la compétence GEMAPI, exercée par le SIAVB, sur les rigoles du Plateau de Saclay, sera effective à compter du 1er janvier 2020, date (indicative) de dissolution du SYB. (arrêté du 18/12/19).</i></p> <p>Par substitution</p>
<p>- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau</p> <p><i>Il est précisé que la compétence GEMAPI, exercée par le SIAVB, sur les rigoles du Plateau de Saclay, sera effective à compter du 1er janvier 2020, date (indicative) de dissolution du SYB. (arrêté du 18/12/19).</i></p> <p>Par substitution</p>
<p>- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer</p> <p><i>Il est précisé que la compétence GEMAPI, exercée par le SIAVB, sur les rigoles du Plateau de Saclay, sera effective à compter du 1er janvier 2020, date (indicative) de dissolution du SYB. (arrêté du 18/12/19).</i></p> <p>Par substitution</p>
<p>- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines</p> <p><i>Il est précisé que la compétence GEMAPI, exercée par le SIAVB, sur les rigoles du Plateau de Saclay, sera effective à compter du 1er janvier 2020, date (indicative) de dissolution du SYB. (arrêté du 18/12/19)</i></p> <p>Par substitution</p>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
------	-----------------------	-------------	------------

94	SM du bassin versant de la Bièvre (259401149)	SM ouvert	7 616 106
----	---	-----------	-----------

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)